

*Problèmes économiques*

Nous pouvons voir de semblables reculs dans des pays non industrialisés ou communistes marxistes, tel que le Cambodge, où l'on a chassé toute la population des villes pour la faire travailler dans les campagnes avec les outils les plus primitifs possible. Encore un peu et ils utilisaient des cuillers à soupe comme pelles. Mais il est impossible de songer au retour de ces méthodes au Canada, aussi longtemps que nous vivrons dans une démocratie évoluée. Seul un régime marxiste pourrait entraîner le Canada à détruire tout ce que les générations ont bâti. Nous ne pouvons pas féliciter tout de même le gouvernement en présence d'un million de chômeurs, sans compter tous les assistés sociaux. Lorsque l'on constate que presque 50 p. 100 des chômeurs sont des jeunes de 18 à 30 ans, c'est tout simplement démoralisant. Il est urgent de prendre les grands moyens pour permettre à cette jeunesse d'entrer sur le marché du travail. Après avoir fait miroiter devant ces jeunes un avenir merveilleux, à la condition qu'ils poursuivent leurs études et obtiennent leurs diplômes, ils se présentent sur le marché du travail pour se faire dire que toutes les portes sont fermées.

Le problème des jeunes est crucial aujourd'hui, monsieur l'Orateur, parce qu'on leur a menti en plus de les rejeter. Il en est passé près d'une centaine à mon bureau dernièrement, qui ne savaient plus à quel saint se vouer. Après s'être présentés à l'Office de la construction du Québec, qui est pourtant dominé par des chefs syndicalistes, ils ne reçoivent pour toute réponse qu'ils ne peuvent les accepter dans leurs rangs parce qu'ils ont assez d'ouvriers dans tous les secteurs. Pourtant, tous ces jeunes avaient leur engagement dans leur poche, monsieur l'Orateur, mais ils ne pouvaient obtenir leur permis de travail livré par l'Office de la construction du Québec. D'un côté, vous avez des centaines de jeunes qui ne désirent que travailler, et on leur refuse ce droit en leur refusant le permis de travail exigé par les syndicats.

D'autre part, on a les employeurs, qui désirent engager ces jeunes, mais ne le peuvent pas à cause du refus des autorités de leur remettre ce fameux permis de travail. Pourtant, tous ont des diplômes que la plupart de leurs aînés, les vieux ouvriers d'aujourd'hui, n'ont jamais possédés. A quelle sorte de société avons-nous affaire, monsieur l'Orateur? Croyez-vous que ces jeunes vont tolérer encore bien longtemps un tel rejet? Impossible! Ils ne toléreront plus de se voir fermer la porte du travail quand les employeurs courent après eux pour les engager.

Monsieur l'Orateur, je crois donc que la meilleure réforme pour ouvrir la porte du marché du travail aux jeunes de 18 à 30 ans est de permettre à tous les travailleurs qui ont atteint l'âge de 60 ans et qui désirent bénéficier volontairement de la pension de sécurité de la vieillesse de réaliser leur désir. J'ai déjà exprimé à la Chambre qu'il en coûterait beaucoup moins cher au gouvernement de payer une retraite à ce groupe de personnes âgées plutôt que de faire vivre des milliers de jeunes sur l'assurance-chômage ou le bien-être social, ces jeunes qui ne demandent qu'à prendre la relève de leurs aînés. Nous constatons que les citoyens parvenus à l'âge de la pension ne cessent pas d'être des actifs pour notre économie, bien au contraire, ils prennent une autre orientation et exploitent d'autres activités dans des secteurs encore inexplorés et qui donnent une vie nouvelle aux localités où résident les pensionnés de l'État.

[M. Gauthier (Roberval).]

Pour les jeunes qui sont appelés à prendre la relève, ils continueront l'œuvre de leurs devanciers et dépenseront leurs énergies à développer le pays en y ajoutant leur propre technique pour une modernisation encore plus poussée. Tous ces jeunes, au lieu de passer leurs jours à rechercher le l'ouvrage qui ne vient jamais et de se livrer à l'oisiveté insupportable à cet âge seront en mesure de fonder un foyer, base de notre société démocratique, et poursuivront une vie sociale ordonnée. Mais je le répète, il en sera ainsi, bien entendu, seulement si l'abaissement de la pension de vieillesse pour tous les citoyens canadiens à l'âge de 60 ans est accordé.

Lors des dernières élections, monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel a reçu un mandat majoritaire après avoir fait la promesse à la population que s'il était élu il accorderait la pension à 60 ans à tous ceux qui auront atteint cet âge. Nous étions bien convaincus que le gouvernement ne reviendrait pas sur ses promesses. Mais encore une fois les électeurs se sont fait avoir et ils furent très déçus de constater que seulement quelques conjoints de 60 ans recevraient une pitance, j'appelle cela une pitance, monsieur l'Orateur, une pitance de la St-Vincent de Paul parce qu'elle est basée sur les revenus du conjoint. Je dis qu'en posant ce geste le gouvernement a magistralement et volontairement trompé la population, et je jure que les personnes de 60 ans et plus ne l'ont pas oublié. Elles attendent seulement l'occasion de faire connaître leur mécontentement et le sort qu'elles réservent aux promesses trahies.

Depuis des années nous réclamons une véritable pension de vieillesse, c'est-à-dire, une pension qui ne serait pas basée sur le degré de pauvreté ou l'État civil des citoyens canadiens. Et je m'explique: qu'avec 50 p. 100 de pension et 50 p. 100 de supplément basés sur les revenus des conjoints, c'est la formule la plus injuste et la plus sournoise pour utiliser la discrimination contre celui qui a «gratté» toute sa vie afin d'épargner quelques sous ou se payer une petite assurance. Si nous accordions la pension complète à tous les citoyens de 60 ans et plus, nous ferions des économies substantielles en éliminant des milliers de fonctionnaires. Si nous accordions la pension complète nous n'aurions pas besoin d'enquête. Ce serait absolument comme une allocation familiale. La date de naissance déterminerait la date d'émission du chèque.

Et nous éliminerions ainsi les milliers de fonctionnaires qui ont pour mission aujourd'hui d'aller fouiller chez tous les vieux et toutes les vieilles à la manière des enquêteurs policiers afin de bien vérifier si un pensionné n'aurait pas caché quelque \$100 dans son bas de laine ou sous son matelas. Imaginons les millions économisés si demain tous les bureaux de vérificateurs disparaissaient avec les centaines de milliers de fonctionnaires trop bien rémunérés simplement parce qu'à l'avenir seule la preuve de natalité serait exigée pour émettre les chèques à toute personne ayant 60 ans. Plus de perquisition, plus de discrimination, plus d'injustice possible et encore moins de favoritisme.

Les pensionnés qui se retrouvent sans aucun revenu à 60 ans auraient leur pleine part du gâteau et ne subiraient aucune injustice puisqu'ils recevraient la pleine pension sans même une enquête. Je le répète, pour toutes les personnes qui le désirent, ce ne serait pas une obligation de prendre sa retraite à 60 ans, de recevoir sa pension à 60 ans. Ceux qui ont réussi à amasser quelques centaines de dollars pour leurs vieux jours auraient, par conséquent, des revenus supplémentaires à leur